



BUREAU DU 15 NOVEMBRE 2023
à Carentan-les-Marais (Saint-Côme-du-Mont)

Secrétaire de séance : Gérard TAPIN

DÉLIBÉRATION

B 2023/18 Finances locales – Marchés publics – Analyse des offres et liste des bénéficiaires du marché public TRA-2023-03 « Appel à projets biodiversité – Programme Pluriannuel de Recomposition Bocagère sur 3 ans, Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) » - Validation de la liste des entreprises attributaires du marché (Accord cadre, à bons de commande) concernant la plantation de haies bocagères et lancement des travaux et validation de la liste des bénéficiaires pour la campagne de plantation 2023/2024

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 15 novembre 2023 à la Maison du Parc à Carentan-les-Marais (Saint-Côme-du-Mont), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 7 novembre 2023 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

Étaient présents :

Avec voix délibérative

Pour le Conseil régional

Pascal **MARIE**, Marianne **ROZET**, Pierre **VOGT**

Pour les Conseils départementaux

Hedwige **COLLETTE**, Benoît **FIDELIN**, Patrick **THOMINES**

Pour les Communautaires

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin),

Pour les communes

Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer), Aurélien **MARION** (Appeville), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec), Gérard **TAPIN** (Marchésieux)

Étaient excusés :

Pour le Conseil régional

JEAN Antoine, Valérie **LAISNEY**, Florence **MAZIER**

Pour les Conseils départementaux

Maryse **LE GOFF**, Martine **LEMOINE**, Hervé **MARIE**

Pour les Communautaires

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche)

Pour les communes

Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle), Valérie **TORTEL** (Gorges)

Étaient également présents :

Pour le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Nicolas **FILLOL**

Soit un quorum de 12 membres sur 23.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

B 2023/18 Finances locales – Marchés publics – Analyse des offres et liste des bénéficiaires du marché public TRA-2023-03 « Appel à projets biodiversité – Programme Pluriannuel de Reconstitution Bocagère sur 3 ans, Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) » - Validation de la liste des entreprises attributaires du marché (Accord cadre, à bons de commande) concernant la plantation de haies bocagères et lancement des travaux et validation de la liste des bénéficiaires pour la campagne de plantation 2023/2024

Contexte

Dans le cadre de son action en faveur de la replantation de haies bocagères, le Parc est lauréat d'un appel à projet (AAP Biodiversité - PPRB 2023-2026 PNR MCB) de l'Agence de l'Eau de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour la période 2023/2026. Le programme de plantation sur les 3 ans est évalué à 666 577,00€ TTC comprenant 533 262,00€ TTC pour les travaux de plantation et 133 315,00€ TTC pour l'ingénierie. La convention d'aide financière a été validée le 23 octobre 2023.

Les 3 campagnes de plantation prévisionnelles sont les suivantes :

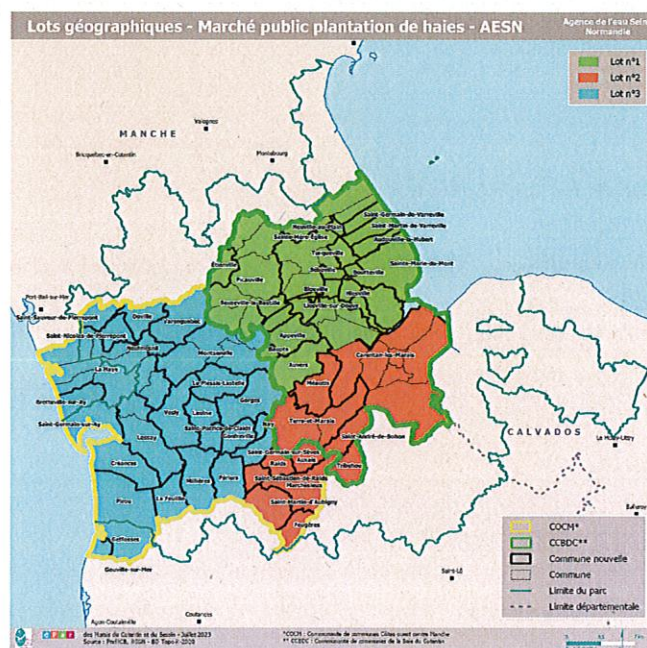
- 2023/2024 : 7,00 km
- 2024/2025 : 8,00 km
- 2025/2026 : 8,50 km.

Liste des entreprises attributaires du marché public TRA-2023-03 (Accord cadre, à bons de commande) concernant la plantation de haies bocagères et lancement des travaux

Dans le cadre de ce programme le Parc a lancé une consultation pour recruter 3 prestataires sur la durée du programme. Au total 3 zones d'intervention (lot de travaux) géographiques ont été définies. Les aléas météorologiques pouvant restreindre les durées d'intervention des chantiers de plantation et les travaux devant se dérouler durant la période hivernale, il est nécessaire d'avoir un opérateur distinct par lot de plantation. Dans l'article 2.1 du CCTP il est précisé que l'opérateur peut candidater aux 3 lots, mais il ne pourra se voir attribuer qu'un seul lot (selon l'article R2113-1 de la commande publique). Un ordre de préférence par lot a été demandé dans le marché.

Les prestations sont réparties en 3 lots géographiques, traitées de façon séparée.

Les lots sont cartographiés de la manière suivante :



Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20231115-DELIB_B2023_18-DE
Date de télétransmission : 01/12/2023
Date de réception préfecture : 01/12/2023

Pour mémoire, dans le cahier des charges de ce marché, les critères d'analyse des offres étaient les suivants :

Critères	Pondération
Le devis détaillé faisant apparaître le coût de chaque phase et le coût total des travaux.	40%
Note méthodologique précisant les modalités techniques de la prestation : descriptif des méthodes mises en œuvre.	20%
Note précisant et argumentant les moyens matériels et humains employés pour la réalisation des différentes prestations. Références pour des travaux similaires réalisés par les équipes qui seront mobilisées sur le marché.	20%
Note environnemental : origine des végétaux (<i>végétal local sur les essences mentionnées dans le CCTP</i>), traçabilité des copeaux utilisés pour le paillage (<i>60% de copeau issu de haies gérées durablement, fournir les documents attestant de la gestion durable des haies</i>).	20%
Note totale	100%

3 entreprises ont répondu : 2L Paysage (Valognes), Esprit Bocage (Marchésieux) et Vallois Agence du Cotentin (Valognes).

Analyse des offres

Détail de l'analyse des offres en annexe

Conclusion : récapitulatif des notes attribuées

Les offres des entreprises s'inscrivent dans le budget estimatif initial établis par les services techniques, validé par l'Agence de l'Eau.

	Esprit Bocage	Vallois	2L Paysage	
Analyse des prix TTC	Pondération pour le prix (40 points)			
Prix Lot 1	199,41 €	229,35 €	234,03 €	Nota Bene : le calcul de la pondération se fait de la manière suivante = (Prix de l'entreprise la moins élevé/prix de l'entreprise à analyser) X Coefficient de pondération (ici 40 points) = Note finale
Prix Lot 2	199,41 €	229,35 €	234,03 €	
Prix Lot 3	199,41 €	Non répondu	234,03 €	
Note finale	40,00	34,78	34,08	
Analyse Note méthodologique	Pondération pour la note méthodologique (20 points)			
Prix Lot 1	20	20	20	
Prix Lot 2	20	20	20	
Prix Lot 3	20	Non répondu	20	
Analyse moyens matériels et humains	Pondération pour les moyens matériels et humains (20 points)			
Prix Lot 1	18	20	20	
Prix Lot 2	18	20	20	
Prix Lot 3	18	Non répondu	20	
Analyse Note environnementale	Pondération pour la note environnementale (20 points)			
Prix Lot 1	20	20	20	
Prix Lot 2	20	20	20	
Prix Lot 3	20	Non répondu	20	
Conclusion : analyse globale par lots et par entreprise	Note globale (100 points)			
Lot 1	98	94,78	94,08	
Lot 2	98	94,78	94,08	
Lot 3	98	94,78	94,08	
Note finale	98	94,78	94,08	



MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN

UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

	Esprit Bocage	Vallois	2L Paysage
Conclusion : analyse globale par lots et par entreprise	Note globale (100 points)		
Lot 1	98	94,78	94,08
Lot 2	98	94,78	94,08
Lot 3	98	94,78	94,08
Note finale	98	94,78	94,08
Ordre de préférence des entreprises			
Choix 1	Lot 2	Lot 2	Lot 1
Choix 2	Lot 3	Lot 1	Lot 3
Choix 3	Lot 1	Pas de réponse	Lot 2
Résultat final suite au classement : prix par lot, analyse des notes par lot et ordre de préférence des lots	Esprit Bocage retenu sur le lot 2 (1 ^{er} choix)	Vallois retenu sur le lot 1 (2 ^{ème} choix car lot 2 déjà pourvu par Esprit Bocage)	2L Paysage retenu sur le lot 3 (2 ^{ème} choix car le lot 1 est déjà pourvu par Vallois)

Le Bureau du Parc après en avoir délibéré :

ATTRIBUE le lot 1 du Marché TRA-2023-03 à l'entreprise « Vallois Agence du Cotentin » ;

ATTRIBUE le lot 2 du Marché TRA-2023-03 à l'entreprise « Esprit Bocage » ;

ATTRIBUE le lot 3 du Marché TRA-2023-03 à l'entreprise « 2L Paysage » ;

AUTORISE le président à signer l'ensemble des documents afférents à ce marché et à la mise en œuvre des travaux.

ADOPTÉ à l'unanimité

Annexe : détail de l'analyse des offres

Analyse Lot 1

Prix (devis détaillé)	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Calcul pondération prix	40	Cf calcul pondération	34,78	Cf calcul pondération	34,08	Cf calcul pondération
Total (note remise sur 40)	40		34,78		34,08	
Note méthodologique	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Descriptif des méthodes mises en œuvre (note sur 10)	10	++ Visite préalable ++ Matériel adapté aux travaux ++ Méthodologie cohérente avec les demandes du CCTP ++ Très grande diversité d'outils ++ Proximité immédiate de la zone d'intervention ++ Plusieurs expérience similaires de l'entreprise dans les travaux de plantation de haie ++ Engins limitant la compaction du sol	10	++ Visite préalable ++ Matériel adapté aux travaux ++ Méthodologie cohérente avec les demandes du CCTP ++ Très grande diversité d'outils ++ Proximité immédiate de la zone d'intervention ++ Plusieurs expérience similaires de l'entreprise dans les travaux de plantation de haie ++ Engins limitant la compaction du sol	10	++ Visite préalable ++ Matériel adapté aux travaux ++ Méthodologie cohérente avec les demandes du CCTP ++ Très grande diversité d'outils ++ Proximité immédiate de la zone d'intervention ++ Plusieurs expérience similaires de l'entreprise dans les travaux de plantation de haie ++ Engins limitant la compaction du sol
Sous total note prix (note sur 10)	10		10		10	
Total (note remise sur 20)	20		20		20	
Moyen matériels et humains	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Travail du sol : à plat (note sur 2)	2		2		2	
Travail du sol : création de talus (note sur 2)	2		2		2	
Travail du sol : restauration de talus (note sur 2)	2		2		2	
Plantation à la bêche en potets ouvertes (note sur 2)	2		2		2	
Moyens humains note sur (note sur 2)	1	- Pas de mention sur la présence d'un chef d'équipe pour le terrassement (prestataire extérieur) - Équipe de 2 personnes pour les plantations	2	+ Équipes de 3 à 4 personnes avec chef d'équipe expérimenté	2	+ Équipes de 3 à 4 personnes
Sous total note prix (note sur 10)	9		10		10	
Total (note remise sur 20)	18		20		20	
Note environnemental	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Végétal local sur les essences demandés (avec certificat à l'appui) (note sur 5)	5	++ Utilisation de plants labellisés végétal local sur les essences demandées	5	++ Utilisation de plants labellisés végétal local sur les essences demandées	5	++ Utilisation de plants labellisés végétal local sur les essences demandées
Paillage copeau issu de haies gérées durablement (avec certificat à l'appui) (note sur 5)	5	++ Fourniture de copeau issus de haies gérées durablement (fournisseur XXXXXX , 60 % de copeau issu de haies gérées durablement)	5	++ Fourniture de copeau issus de haies gérées durablement (fournisseur XXXXXX , 60 % de copeau issu de haies gérées durablement)	5	++ Fourniture de copeau issus de haies gérées durablement (fournisseur XXXXXX , 60 % de copeau issu de haies gérées durablement)
Sous total note prix (note sur 10)	10		10		10	
Total (note remise sur 20)	20		20		20	
Note finale	Esprit Bocage	Vallois	2L Paysage			
	98	94,78	94,08			

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20231115-DELIB_B2023_18-DE
Date de télétransmission : 01/12/2023
Date de réception préfecture : 01/12/2023

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Analyse Lot 2

Prix (devis détaillé)	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Calcul pondération prix	40	Cf calcul pondération	34,78	Cf calcul pondération	34,08	Cf calcul pondération
Total (note remise sur 40)	40		34,78		34,08	
Note méthodologique	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Descriptif des méthodes mises en œuvre (note sur 10)	10	++ Visite préalable ++ Matériel adapté aux travaux ++ Méthodologie cohérente avec les demandes du CCTP ++ Très grande diversité d'outils ++ Proximité immédiate de la zone d'intervention ++ Plusieurs expérience similaires de l'entreprise dans les travaux de plantation de haie ++ Engins limitant la compaction du sol	10	++ Visite préalable ++ Matériel adapté aux travaux ++ Méthodologie cohérente avec les demandes du CCTP ++ Très grande diversité d'outils ++ Proximité immédiate de la zone d'intervention ++ Plusieurs expérience similaires de l'entreprise dans les travaux de plantation de haie ++ Engins limitant la compaction du sol	10	++ Visite préalable ++ Matériel adapté aux travaux ++ Méthodologie cohérente avec les demandes du CCTP ++ Très grande diversité d'outils ++ Proximité immédiate de la zone d'intervention ++ Plusieurs expérience similaires de l'entreprise dans les travaux de plantation de haie ++ Engins limitant la compaction du sol
Sous total note prix (note sur 10)	10		10		10	
Total (note remise sur 20)	20		20		20	
Moyen matériels et humains	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Travail du sol : à plat (note sur 2)	2		2		2	
Travail du sol : création de talus (note sur 2)	2		2		2	
Travail du sol : restauration de talus (note sur 2)	2		2		2	
Plantation à la bêche en potets ouvertes (note sur 2)	2		2		2	
Moyens humains note sur (note sur 2)	1	- Pas de mention sur la présence d'un chef d'équipe pour le terrassement (prestataire extérieur) - Equipe de 2 personnes pour les plantations	2	+ Équipes de 3 à 4 personnes avec chef d'équipe expérimenté	2	+ Équipes de 3 à 4 personnes
Sous total note prix (note sur 10)	9		10		10	
Total (note remise sur 20)	18		20		20	
Note environnemental	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Végétal local sur les essences demandés (avec certificat à l'appui) (note sur 5)	5	++ Utilisation de plants labellisés végétal local sur les essences demandées	5	++ Utilisation de plants labellisés végétal local sur les essences demandées	5	++ Utilisation de plants labellisés végétal local sur les essences demandées
Paillage copeau issu de haies gérées durablement (avec certificat à l'appui) (note sur 5)	5	++ Fourniture de copeau issus de haies gérées durablement (fournisseur Haiscobois, 60 % de copeau issu de haies gérées durablement)	5	++ Fourniture de copeau issus de haies gérées durablement (fournisseur Haiscobois, 60 % de copeau issu de haies gérées durablement)	5	++ Fourniture de copeau issus de haies gérées durablement (fournisseur Haiscobois, 60 % de copeau issu de haies gérées durablement)
Sous total note prix (note sur 10)	10		10		10	
Total (note remise sur 20)	20		20		20	
Note finale	Esprit Bocage 98	Vallois 94,78	2L Paysage 94,08			

Analyse Lot 3

Prix (devis détaillé)	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Calcul pondération prix	40	Cf calcul pondération	0	N'a pas répondu sur ce lot	34,08	Cf calcul pondération
Total (note remise sur 40)	40		0		34,08	
Note méthodologique	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Descriptif des méthodes mises en œuvre (note sur 10)	10	++ Visite préalable ++ Matériel adapté aux travaux ++ Méthodologie cohérente avec les demandes du CCTP ++ Très grande diversité d'outils ++ Proximité immédiate de la zone d'intervention ++ Plusieurs expérience similaires de l'entreprise dans les travaux de plantation de haie ++ Engins limitant la compaction du sol	0	N'a pas répondu sur ce lot	10	++ Visite préalable ++ Matériel adapté aux travaux ++ Méthodologie cohérente avec les demandes du CCTP ++ Très grande diversité d'outils ++ Proximité immédiate de la zone d'intervention ++ Plusieurs expérience similaires de l'entreprise dans les travaux de plantation de haie ++ Engins limitant la compaction du sol
Sous total note prix (note sur 10)	10		0		10	
Total (note remise sur 20)	20		0		20	
Moyen matériels et humains	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Travail du sol : à plat (note sur 2)	2		0		2	
Travail du sol : création de talus (note sur 2)	2		0		2	
Travail du sol : restauration de talus (note sur 2)	2		0		2	
Plantation à la bêche en potets ouvertes (note sur 2)	2		0		2	
Moyens humains note sur (note sur 2)	1	- Pas de mention sur la présence d'un chef d'équipe pour le terrassement (prestataire extérieur) - Equipe de 2 personnes pour les plantations	0	N'a pas répondu sur ce lot	2	+ Équipes de 3 à 4 personnes
Sous total note prix (note sur 10)	9		0		10	
Total (note remise sur 20)	18		0		20	
Note environnemental	Esprit Bocage	Remarque	Vallois	Remarque	2L Paysage	Remarque
Végétal local sur les essences demandés (avec certificat à l'appui) (note sur 5)	5	++ Utilisation de plants labellisés végétal local sur les essences demandées	0	N'a pas répondu sur ce lot	5	++ Utilisation de plants labellisés végétal local sur les essences demandées
Paillage copeau issu de haies gérées durablement (avec certificat à l'appui) (note sur 5)	5	++ Fourniture de copeau issus de haies gérées durablement (fournisseur Haiscobois, 60 % de copeau issu de haies gérées durablement)	0	N'a pas répondu sur ce lot	5	++ Fourniture de copeau issus de haies gérées durablement (fournisseur Haiscobois, 60 % de copeau issu de haies gérées durablement)
Sous total note prix (note sur 10)	10		0		10	
Total (note remise sur 20)	20		0		20	
Note finale	Esprit Bocage 99	Vallois 0	2L Paysage 94,08			

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20231115-DELIB_B2023_18-DE
Date de télétransmission : 01/12/2023
Date de réception préfecture : 01/12/2023



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Validation : de la liste des bénéficiaires pour la campagne de plantation 2023/2024 ;

Contexte

Dans le cadre de son action en faveur de la replantation de haies bocagères, le Parc est lauréat d'un appel à projet (AAP Biodiversité - PPRB 2023-2026 PNR MCB) de l'Agence de l'Eau de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour la période 2023/2026.

Le programme de plantation sur les 3 ans est évalué à 666 577,00 € comprenant 533 262,00 € pour les travaux de plantation et 133 315,00 € pour l'ingénierie. La convention d'aide financière a été validée le 23 octobre 2023.

Les 3 campagnes de plantation prévisionnelles sont les suivantes :

- 2023/2024 : 7,00 km
- 2024/2025 : 8,00 km
- 2025/2026 : 8,50 km.

Liste des bénéficiaires pour la campagne de plantation 2023/2024 :

Le Parc assure la maîtrise d'ouvrage des travaux et engage le marché public afférent.

Les bénéficiaires contribuent à hauteur de 20% du montant T.T.C. Le Parc est attributaire de la subvention de l'Agence de l'Eau, il émettra ensuite un titre de recette, auprès de chacun des bénéficiaires, pour percevoir les 20% restant à leur charge.

La liste des bénéficiaires est la suivante : **Aide AESN «Novembre 2023» :**

17 bénéficiaires pour un linéaire de 7,97 km

Nom du bénéficiaire/adresse	Commune	Descriptif des travaux	Montant total des travaux TTC	Montant de la subvention AESN	Montant du titre de recette à émettre
GAEC Marion Marion Mathilde et Jean-Sébastien	Terre et Marais, Sainteny	Création de haie à plat (490m) et restauration de haie sur talus (100m)	10 700,97 €	8 560,78 €	2 140,19 €
Harel Christelle et Franck	Sainte Marie du Mont	Création de haie à plat (145m)	2 232,80 €	1 786,24 €	446,56 €
Faribaud Patrice et Nelly	Foucarville (50480), les 7 champs (adresse plantation)	Création de haie sur talus (500m), création de haie à plat (60m) et restauration de haie sur talus (35m)	10 127,16 €	8 101,73 €	2 025,43 €
Leloup Clément	Méautis	Création de haie sur talus (235m) et création de haie à plat (100m)	6 764,77 €	5 411,82 €	1 352,95 €
EARL le Coudray Silières Florent	Terre et Marais, Sainteny	Création de haie à plat (420), restauration de haie sur talus (110m)	9 529,12 €	7 623,30 €	1 905,82 €
SCEA de Donville Minerbe Madeleine et Edouard	Méautis	Restauration de haie sur talus (345m)	7 129,50 €	5 703,60 €	1 425,90 €
EARL Lionel Marie Lionel Marie	Montmartin-en- Graignes	Restauration de haie sur talus (415m)	6 486,30 €	5 189,04 €	1 297,26 €
Lebarbier Christophe	Auvers	Création de haie à plat (550m), restauration de haie à plat (95m)	9 769,23 €	7 815,38 €	1 953,85 €
Leconte Valentin	Ravenoville	Création de haie sur talus 225m) et restauration de haie à plat (150m)	6 375,80 €	5 100,64 €	1 275,16 €

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20231115-DELIB_B2023_18-DE
Date de télétransmission : 01/12/2023
Date de réception préfecture : 01/12/2023



MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

EARL Monterny Lhonneur Fabien	Montmartin-en-Graignes	Création de haie sur talus (700m)	14 599,66 €	11 679,73 €	2 919,93 €
Maloisel Ludovic	Montmartin-en-Graignes	Création de haie sur talus (150m) travail du sol à plat (165m)	6 035,27 €	4 828,22 €	1 207,05 €
GAEC de l'Autre Jour Jouanne Christian et François	Picauville	Création de haie à plat (175m), restauration de haie à plat (275m)	6 851,02 €	5 480,82 €	1 370,20 €
Bernard Philippe	Blosville	Restauration de haie sur talus (370m)	8 083,96 €	6 467,17 €	1 616,79 €
Douchin Baptiste	Marchésieux	Création de haie à plat (620m)	9 948,23 €	7 958,58 €	1 989,65 €
GAEC du Bas du Bois Rolland Olivia et Stéphane Blin	Sainte-Marie-du-Mont	Restauration de haie sur talus (280m)	6 056,84 €	4 845,47 €	1 211,37 €
GAEC Agri-Bio Anne Paul-Etienne et Yves	Gorges	Création de haie sur talus (585m)	14 428,72 €	11 542,98 €	2 885,74 €
Anne-Achard Emmanuel	Saint-George-de-Bohon	Création de haie à plat (675m)	12 078,15 €	9 662,52 €	2 415,63 €
Montant Total			147 197,51 €	117 758,01 €	29 439,50 €

Le Bureau du Parc après en avoir délibéré :

VALIDE la liste des candidats à la plantation pour la campagne 2023/2024;

LANCE le marché et les bons de commande pour la campagne de plantation 2023/2024 ;

SOLLICITE les subventions auprès de l'AESN ;

RECOURRE le reste à charge auprès des bénéficiaires ;

AUTORISE le président à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

N.B. : Rappel sur les modalités d'attribution des aides de la Région et de l'État

Le Parc assure la maîtrise d'ouvrage des travaux et engage les marchés publics afférents.

Les bénéficiaires contribuent à hauteur de 20 % du montant T.T.C.

Le Parc est attributaire de la subvention de l'AESN (80 % du montant T.T.C.), il émettra ensuite un titre de recettes, auprès de chacun des bénéficiaires, pour percevoir les 20 % restant à leur charge.

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 30 novembre 2023

Benoît FIDELIN
Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

**PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN**
3 Village, Ponts d'Ouve - BP 137
Saint-Georges-du-Mesnil
50500 CARENTAN-LES-MARAI
Tél. 02 33 71 61 90 | info@parc-cotentin-bessin.fr